

Les migrations internationales, une vision globale

Catherine WIHTOL de WENDEN, directrice de recherche émérite au CNRS (CERI, Sciences Po)

Les migrations internationales ont pris un tour nouveau depuis la crise de l'accueil des réfugiés de 2015, liée notamment à la crise syrienne, avec l'arrivée d'1, 2 millions de demandeurs d'asile en Europe fin 2015 et la poursuite des flux sub-sahariens en méditerranée, avec son lot de morts aux frontières (32 000 depuis 2000 environ), de centres de tri (les « hot spots ») et de camps, spontanés ou organisés. Migrants et réfugiés sont devenus indissociables d'un contexte global où le monde est entré en mobilité depuis les années 1990, mais où les migrants internationaux ne constituent que 266 millions de personnes. Que constate-t-on en matière de migrations ? Un glissement des catégories de migrants, de réfugiés et entre pays d'accueil, de départ et de transit, une crise de solidarité, européenne notamment et une gestion dominée par les seuls Etats d'accueil, dans un monde où le sud est devenu une destination migratoire au même titre que le nord. Les flux progressent, de façon lente et continue.

Il y a de multiples classifications des migrants : internes (dans leur propre pays, soit 740 millions environ) ou internationaux (en traversant une ou plusieurs frontières), volontaires (pour le travail, le regroupement familial, les études, les loisirs) ou forcées (réfugiés ou déplacés environnementaux), selon l'âge et le sexe, selon la qualification, selon le statut (double nationaux, étrangers statutaires, réfugiés, demandeurs d'asile, sans papiers). On définit par flux mixtes ceux qui présentent le profil de migrants à la recherche de travail ou en quittant des pays en crise ou en situation de guerre civile sans nécessairement correspondre au profil individuel du réfugié menacé de persécution. Les modes de comptage varient également selon les pays : certains prennent en compte le migrant au sens géographique du terme, qu'il ait acquis ou non la nationalité du pays d'accueil (les « foreign born » comme aux Etats-Unis, au Canada et en Australie), tandis que d'autres s'attachent à la distinction entre nationaux et étrangers, comme en Europe, ce qui introduit des différences dans les statistiques (il y a toujours plus de migrants que d'étrangers car certains migrants ont acquis la nationalité du pays d'accueil et ne sont plus étrangers). Les catégories de migrants entre travailleurs, familles, réfugiés et étudiants sont souvent en décalage avec la réalité car celle-ci est infiniment plus complexe et ne prend pas en compte les multiples tentatives d'accéder à un statut, pour les sans papiers.

I – Tendances des migrations internationales :

Depuis les années 1990, on assiste à une progression des flux migratoires, à la coexistence de la mondialisation et de la régionalisation des flux avec une part croissante du sud comme nouveaux pôles d'accueil.

1) Les flux : une progression lente et continue :

On comptait 173 millions de migrants internationaux en 2000, 220 millions en 2010. Selon le rapport du département des Affaires économiques et sociales des Nations Unies¹, on compte aujourd'hui 266 millions de migrants internationaux. Le département de la Population des Nations Unies définit le

¹ UNDESA, *The International Migration Annual Report*

migrant comme une personne née à l'étranger installée depuis au moins un an dans un autre pays que le sien, soit 3, 5% de la population mondiale, une progression modeste, puisque les migrants internationaux représentaient 2, 8% de la population mondiale en 2 000. Mais le nombre de migrants résidant dans les pays à haut revenu est passé de 9, 6% en 2000 à 14% en 2017. La migration internationale contribue à la croissance de la population dans beaucoup de régions du monde comme l'Europe et les Etats-Unis et atténue le déclin démographique dans certaines d'entre elles : entre 2000 et 2015, elle a contribué pour 42% à la croissance démographique en Amérique du Nord et pour 31% en Océanie. En Europe, la taille de la population aurait diminué pendant cette période sans migrations. Les trois-quarts des migrants internationaux sont d'âge actif (74% ont de 20 à 64 ans) comparés à 57% pour la population globale, ce qui atténue le taux de dépendance entre actifs et inactifs (enfants et adolescents, seniors). Dans les régions de départ, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et aux Caraïbes, l'impact net de la migration sur la croissance de la population est négatif, mais très faiblement, comparé aux autres facteurs de changement, même si dans certains pays de départ, l'émigration peut conduire à une carence d'adultes d'âge actif, comme en Roumanie, dans les pays de la vallée du fleuve Sénégal ou en Arménie.

En 2017, les pays riches hébergeaient 64%, soit 165 millions des migrants internationaux. Parmi les 266 millions de la migration mondiale, on compte 26 millions de réfugiés, soit 10% du total. Mais sur les 71 millions de migrations forcées (HCR 2019 : réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes pour causes de conflits et déplacés environnementaux), les pays au niveau de revenu moyen ou pauvres en abritent 22 millions (migrants forcés), soit 84% de tous les réfugiés et demandeurs d'asile pris au sens large, internes et internationaux. 48, 4% des migrants internationaux sont des femmes. Celles-ci dépassent les hommes par leur nombre partout dans le monde sauf en Afrique et en Asie, où les hommes sont prépondérants parmi les migrants, parfois dans une proportion d'un à trois. Les deux-tiers des migrants internationaux vivent dans 20 pays seulement et la moitié dans dix pays du monde : la plupart vivent aux Etats-Unis (49, 8 millions), soit 19% du total, puis en Arabie saoudite, en Allemagne, en Russie respectivement (environ 12 millions chacun), suivis par le Royaume Uni (9 millions environ). A noter également que les pays du Golfe sont la troisième destination migratoire au monde, mais confèrent peu de droits.

Six sur dix des migrants internationaux résident en Asie (80 millions) ou en Europe (78 millions). L'Amérique du Nord en abrite 58 millions, suivie par l'Afrique (25 millions), l'Amérique latine et les Caraïbes (9, 5 millions) et l'Océanie (8, 4 millions). C'est l'Asie qui a vu le plus fortement ses migrants internationaux augmenter (30 millions entre 2000 et 2017), suivie par l'Europe (22 millions), l'Amérique du Nord (17 millions) et l'Afrique (10 millions) depuis 2000.

Les régions d'origine sont essentiellement l'Asie (106 millions) et l'Europe (61 millions), suivies par l'Amérique latine et les Caraïbes (38 millions) et l'Afrique (36 millions). Entre 2000 et 2017, l'Afrique a connu la plus forte croissance de son émigration (+ 68%) suivie par l'Asie (+62%), l'Amérique latine et les Caraïbes (+ 52%) et l'Océanie (+ 51%). C'est l'Inde qui compte le plus grand nombre d'émigrants internationaux (17 millions en 2017), suivie par le Mexique (13 millions), la Russie, la Chine, le Bangladesh, la Syrie, le Pakistan et l'Ukraine avec chacun entre 6 et 11 millions d'émigrants. Mais certains très grands pays de départ comme la Chine comptent dans leur diaspora beaucoup d'expatriés ayant acquis la nationalité du pays d'accueil, ce qui diminue leur nombre apparent.

En 2017 (UNDESA), l'Amérique du Nord comptait 57, 5 millions de migrants internationaux, l'Amérique latine et les Caraïbes 4, 7 millions, l'Europe 77, 8 millions (en incluant la Russie et l'Ukraine), l'Afrique 24, 6 millions, l'Asie 79, 5 millions et l'Océanie 8, 1 millions.

2) Mondialisation et régionalisation des flux migratoires :

Depuis la chute du rideau de fer, l'ouverture des frontières de l'ex-URSS, de la Chine et du sud du monde, et la généralisation de l'accès à un passeport à l'échelle mondiale, la possibilité de sortir de son pays s'est mondialisée au tournant des années 1990. Cette ouverture du droit de sortie s'est accompagnée d'une fermeture des frontières, à cause de l'imposition de visas dans beaucoup de pays d'immigration, selon une hiérarchisation qui place en premier les pays développés où leurs populations peuvent circuler dans le monde entier pendant trois mois sans visa (japon 189 pays, Europe, Etats-Unis, Canada, Australie) et en dernier les ressortissants de pays « à risque migratoire » (pauvres et mal gouvernés : Afghans, Somaliens, Erythréens, Soudanais...). Les deux tiers de la population mondiale ne peuvent pas circuler librement et le droit de migrer est très inégalement réparti de par le monde. Les riches des pays pauvres peuvent souvent circuler sans difficulté, car certains pays d'accueil donnent des titres de séjour à ceux qui arrivent avec un capital financier, ou professionnel (permis à points et migration hautement qualifiée), ou vendent des passeports (cas de certains petits pays européens). Le développement des pays du sud, lié aux progrès de la scolarisation, de l'urbanisation et surtout des media et à leur taux de croissance économique est un facteur de plus grande mobilité, de même qu'à l'inverse, la migration est un facteur de développement (plus de 520 milliards de dollars envoyés en 2018 dans le pays d'origine, soit plus de trois fois l'aide publique au développement) : contrairement à une idée reçue, le développement est un facteur de migration, au sud comme au nord de la planète.

Mais ces migrations, mondialisées, sont aussi régionalisées car les nouveaux migrants (réfugiés, femmes, mineurs isolés non accompagnés, travailleurs peu qualifiés) migrent plus souvent dans leur région qu'à une échelle transcontinentale, dessinant ainsi des systèmes migratoires régionaux : un Africain sur deux migre en Afrique, plus de la moitié des migrations d'Amérique du Nord vient d'Amérique du Nord (Mexique inclus), l'Amérique du sud est un espace migratoire régional presque parfait puisque l'essentiel des migrants en sont originaires et y migrent dans un autre pays de la région, les migrations intra-européennes ont progressé considérablement depuis l'ouverture des frontières des pays d'Europe de l'est et grâce à Erasmus, la rive sud de la Méditerranée alimente l'essentiel des migrations extra-européennes de l'Europe (Maghreb, Egypte, Proche Orient et Turquie), l'Asie du sud-est compte essentiellement une migration d'Asie du sud-est et l'Australie a abandonné depuis longtemps son rêve d'une Australie blanche et exclusivement anglo-saxonne. Les plus pauvres ne sont pas encore entrés en migration, car, pour migrer, il faut de l'argent (notamment pour payer des passeurs si l'on n'a pas accès à un visa), des réseaux de connaissances, la maîtrise d'une langue parlée dans un pays d'accueil et une compétence professionnelle exploitable à l'étranger. Ils restent attachés à la terre comme agriculteurs ou pasteurs et sont de ce fait plus exposés aux catastrophes environnementales qui sont essentiellement des migrations internes et sud-sud.

Beaucoup de pays du sud deviennent ainsi des pays d'accueil et de transit, après avoir été exclusivement des pays de départ et expérimentent la mise en œuvre de politiques migratoires pour les migrants qu'ils abritent (droit d'asile, régularisations). Signalons à cet égard le cas de la Turquie, le

plus grand pays d'émigration vers l'Europe (près de 4, 5 millions de Turcs y résident) qui abrite aujourd'hui plus de 4 millions de réfugiés, suivie par la Jordanie, le Liban et le Pakistan pour les migrations forcées du Proche et du Moyen Orient (5 millions de Syriens ont quitté leur pays). La Turquie a aujourd'hui un solde migratoire négatif (moins de départs vers l'Europe que de retours d'Europe vers la Turquie), tout comme le Mexique, grand pays de départ devenu grand pays d'arrivée et de transit pour les centre-Américains tentant le voyage vers les Etats-Unis. Le Maroc, compte tenu de sa position géographique (13 kms le séparent de l'Europe, à Gibraltar) et aussi un grand pays d'émigration (3, 5 millions de Marocains vivent en Europe) mais aussi un grand pays de transit et d'immigration sub-saharienne. Tous ces pays du sud sont signataires de la Convention de 1990 des Nations Unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, signée par 51 Etats à ce jour, tous du sud, pour défendre les droits de leurs propres émigrants, mais peinent parfois à respecter les droits des immigrés qui viennent chez eux : parmi les 50 non signataires de la Convention de Genève de 1951 sur l'asile, ne figurent à l'inverse que des pays du sud de la planète.

II Les facteurs structurels des migrations, les crises et les tentatives de réponses :

1) Les facteurs structurels des migrations internationales :

Les migrations correspondent à une tendance de fond du monde, fruit d'une série d'interdépendances multiples et d'inégalités. Les facteurs structurels des migrations ne sont pas près de disparaître et continueront de générer des flux migratoires, ébranlant parfois les Etats-nations dans leurs tentatives de gérer eux-mêmes les réfugiés et les migrants.

Tout d'abord, les inégalités du développement humain, qui se mesure grâce à l'IDH, fondé sur trois critères essentiels, l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation et le niveau de vie. Cumulés, ces trois critères pointent l'Afrique sub-saharienne comme la région cumulant le plus l'IDH. Or, ces populations sont le plus conscientes de leurs inégalités grâce aux flux d'informations données par la télévision, l'internet, les téléphones portables, à la scolarisation qui progresse et à l'urbanisation galopante, et savent qu'elles peuvent se donner une seconde chance par la migration. Il s'agit d'une population essentiellement jeunes (âge médian en Afrique sub-saharienne 19 ans, contre 41 ans en Europe), le facteur démographique étant un second facteur de mobilité et fortement frappée par le chômage des jeunes, un troisième facteur de départ. La situation politique des pays de départ (crises politiques, guerres civiles) constitue un facteur supplémentaire, conjoncturel, mais qui tend à devenir structurel dans certaines régions du monde (corne de l'Afrique, grands lacs). Contrairement à une idée reçue, le développement n'est pas une alternative aux migrations, sauf à long terme, car il favorise l'entrée en mobilité, de même que la migration est un facteur de développement humain, grâce aux devises envoyées au pays et aux savoir-faire migratoires, source de modernisation des modes de vie. Les gens du sud ressemblent de plus en plus, par leurs modes de vie, à ceux du nord et veulent vivre comme eux. C'est pourquoi ils considèrent comme inacceptable l'assignation à rester chez eux et à développer leurs pays, demandées par les grands pays d'immigration du monde, quand ces pays sont gérés par des chefs d'Etat qui se sont accaparé pouvoir et richesses.

Du fait de ces facteurs structurels et de la difficulté de migrer légalement, les migrations sud-sud sont devenues aujourd'hui équivalentes aux migrations sud-nord : une sorte de révolution migratoire après 150 ans de migrations de masse, les migrations nord-sud et nord-nord représentant de faibles pourcentages. Parmi ces migrants sud-sud, figurent surtout des travailleurs masculins et féminins,

des réfugiés et des déplacés environnementaux. Les migrations nord-sud comptent au contraire des seniors cherchant à passer leur retraite au soleil et des expatriés, jeunes et plus âgés. Les migrations nord-nord sont surtout le fait de jeunes qualifiés, à l'intérieur de l'Europe et vers les Etats-Unis et le Canada, tandis que les migrations sud-nord, dont on parle essentiellement sont, outre les travailleurs, des regroupements familiaux, des étudiants et des réfugiés.

2) La crise de l'accueil des réfugiés :

L'année 2015, avec l'arrivée de 1, 2 million de demandeurs d'asile dans l'Union européenne a ébranlé le dispositif européen de la politique d'immigration et d'asile au point d'entraîner une crise de la solidarité entre pays européens et de remettre en cause les valeurs fondamentales de l'Union européenne de respect des droits de l'homme et de partage du « fardeau ». La crise syrienne, un avatar des révolutions arabes qui a échoué dans ce pays, a provoqué 7 millions de migrations internes et plus de 5 millions de réfugiés internationaux. Dès l'été 2015, l'image télévisuelle d'une invasion a frappé les esprits, car beaucoup de postes frontières européens ont été fermés sur la route des Balkans, après l'arrivée des Syriens sur les îles grecques proches de la Turquie (Lesbos, Kos, Samos). Successivement, les pays européens ont édifié des frontières (Grèce/Turquie, Macédoine/Grèce, Bulgarie/Grèce, Hongrie/Serbie), y compris quand il s'agissait de frontières internes de l'Union européenne (France/Italie). Pour faire face à l'afflux de nouveaux venus, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker a appelé les pays de l'Union à se partager des quotas de réfugiés en fonction de la richesse de chaque pays et de la taille de sa population. C'est l'Allemagne qui, de loin en a accueilli le plus, depuis qu'Angela Merkel a annoncé dès septembre 2015 que l'Allemagne était prête à accueillir 800 000 demandeurs d'asile. Elle en accueilli plus d'un million depuis. Certains pays d'Europe centrale et orientale, comme la Hongrie, la République tchèque, la Pologne ont refusé d'appliquer les quotas d'accueil proposés par M. Juncker, au nom de leur souci de préserver l'homogénéité culturelle de leur pays, dans un contexte de montée des extrêmes droites et d'autres, comme la France, ont accepté la répartition proposée par Bruxelles, bien qu'ils aient reçu beaucoup moins de candidats à l'asile que prévu. Le principe de solidarité, inscrit dans le traité de Lisbonne de 2007 a alors volé en éclats et la politique européenne de l'immigration et de l'asile a été marquée par un renforcement du souverainisme mené par les pays européens face à la communautarisation des politiques de flux initialement introduite par le traité d'Amsterdam de 1997. Une crise de confiance s'est ajoutée à la crise de solidarité entre l'Union européenne et les Etats de l'Union. C'est l'Allemagne, suivie par la Suède et l'Autriche qui ont accordé le plus de protection aux demandeurs d'asile, la France se situant, malgré une progression des taux d'acceptation comme réfugiés (41%) en-dessous de la moyenne européenne. Il convient de faire une place particulière à l'Italie qui a accueilli une grande partie des flux africains, dits « flux mixtes » (entre migrants économiques et réfugiés) du fait de la proximité de l'île de Lampedusa, avec l'Afrique. Ce pays a mené seul une politique de sauvetage soutenue, constatant qu'il était abandonné par les pays européens, en montant l'opération Mare Nostrum en 2013 (qui a sauvé près de 150 000 personnes en un an) avant de s'en remettre à Triton, qui fait partie du dispositif de Frontex de contrôle des frontières externes de l'Europe, puis de refermer ses ports aux navires de sauvetage en méditerranée depuis l'été 2018, suite à l'arrivée au pouvoir d'une coalition populiste et d'extrême droite. L'Italie est ainsi devenue le second pays en Europe pour le nombre de migrants, avec le Royaume Uni, devant l'Espagne et la France (5^{ème}), qui repousse aujourd'hui vers la frontière italo-française, à Vintimille, ceux qui tentent de la franchir.

Pour alléger la charge de la Grèce dans l'accueil des réfugiés, l'Allemagne a conçu un accord européen en mars 2016 avec la Turquie qui stipule le versement de 6 milliards d'euros pour le maintien sur son territoire des réfugiés syriens (mais aussi Irakiens, Afghans). Mais la demande turque d'allègement des visas des Turcs vers l'Europe et de reprise des négociations de sa candidature avec l'Union européenne n'ont pas été suivies d'effet. Un échange de 72 000 Syriens a été prévu, entre la Turquie et l'Union européenne, où la Turquie envoie les candidats à l'asile syriens vers l'Europe et où l'Europe devrait renvoyer des Syriens refusés comme réfugiés vers la Turquie. Il convient de signaler que la Turquie, signataire de la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951, n'a pas étendu le bénéfice du statut de réfugié aux non Européens tout en donnant un statut d'un an renouvelable et l'accès au travail aux Syriens. Elle joue son image positive à l'égard de l'Europe dans cette mission, de même que l'Allemagne a effacé aux yeux de la Grèce, avec l'accord, sa réputation de pays dur sur la dette grecque, une sorte de « soft » diplomatie menée par la Turquie et l'Allemagne par migrants interposés. Malgré cet épisode, les accords de Dublin n'ont pas été modifiés (notamment le système de renvoi vers les pays de première arrivée pour l'asile, dit « one stop, one shop » de Dublin II, ce qui conduit à faire peser sur les pays aux portes de l'Europe, comme ceux d'Europe du sud, l'essentiel de la charge) et le dispositif sécuritaire s'est renforcé, au nom du terrorisme et de la montée des extrêmes droites.

3) La gestion mondiale des migrations et le pacte de Marrakech:

La crise de l'accueil des réfugiés en Europe a eu pour effet d'accélérer le processus de gouvernance globale des migrations. Celui-ci avait été introduit par Kofi Annan en 2004, sous la forme du GMG (ou Global Migration Group), qui a créé le Forum Mondial sur les Migrations et le développement (FMMD) qui se réunit annuellement pour progresser dans la conquête du droit à la mobilité et faire de la migration un bien public mondial, gagnant pour les migrants, les pays de départ et les pays d'accueil. Mais, malgré les deux Dialogues de Haut niveau qui se sont tenus à New York en 2006 et 2013, le processus avance lentement, faute de consensus entre les pays du Nord et ceux du Sud et faute de mobilisations collectives entre des acteurs très disparates (pays de départ, grandes entreprises, associations de migrants et de droits de l'Homme, OIG et ONG) plaidant pour plus de droit à la mobilité. Les pays d'immigration conservent une suprématie dans l'énonciation des règles de la mobilité, à travers le régime des visas, exclusivement régies par les plus puissants du monde. Mais, du fait de la crise syrienne de 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé d'élaborer un Pacte mondial sur les migrations et sur les réfugiés, adopté fin 2018, à Marrakech. Le Global Compact (c'est son nom) comprend deux pactes, l'un sur les migrants (avec 23 objectifs) et l'autre sur les réfugiés (avec 5 points). Il plaide pour une immigration « sûre, ordonnée et régulière » et n'a pas de valeur obligatoire, puisqu'il ne s'agit pas d'un traité. 169 Etats l'ont signé, mais les Etats-Unis, Israël et cinq pays de l'est européen ne l'ont pas signé, l'Italie ayant suspendu sa signature à un vote du parlement italien. Il reste encore beaucoup d'étapes à franchir pour que l'ensemble de la planète adopte une position réaliste face au caractère durable, structurel, économiquement positif et mondialisé des migrations internationales car les causes des migrations persistent et les politiques dissuasives et répressives ont échoué dans leurs tentatives de dissuasion, de retour ou de développement comme alternatives aux migrations.

Comme l'écrit le rapport du SOPEMI de 2017 de l'OCDE, le défi des migrations pour les pays d'accueil réside dans l'intégration. C'est moins dans la militarisation des frontières et la multiplication des camps, enfermements et reconductions à la frontière, que dans la capacité des Etats et des grandes

organisations internationales à convaincre que l'immigration est une tendance du monde qui va se poursuivre, que beaucoup de pays sont devenus terres d'immigration de peuplement et plus seulement de main d'œuvre ou d'accueil des réfugiés et que l'intégration est au cœur du débat.

Sources :

International Migration report, UNDESA, 2017

OCDE, perspectives des migrations internationales 2018, SOPEMI, 42^{ème} édition